

Le 19 Décembre 2019 ó FL/SB

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU MERCREDI 18 DECEMBRE 2019**

Le conseil syndical de l'Association Syndicale Autorisée du Parc s'est réuni le mercredi 18 décembre 2019, à 20h30, dans la salle Wagrez, au siège de l'Association, sous la présidence de M. François Lejealle, Président.

**Présents** : **François Lejealle** (Président), **Nathalie Ganzel** (Vice-Président), **Philippe Alric** (Secrétaire général) **Guy Lobel** (trésorier), **Christian Marc** (syndic), **Sandra Ta-Ngoc** (Syndic), **Joël Crevoisier** (syndic), **Frédéric Delmas** (syndic), **Jean-Luc Gayet** (syndic), **Sabine Marniquet** (syndic), **Nathalie Passedouet** (syndic suppléant), **Jean-Luc Pottier** (syndic suppléant), et **Serge Godaert** (maire-adjoint)

**Absents représentés** : **Jean-Jacques Chiozzi** (syndic) et **Jean-Claude Girot** (maire-adjoint)

**Absent excusé** : **Christopher Welton** (syndic)

00 °° 00

Le quorum (au moins sept syndics présents ou représentés) étant dépassé, le président déclare la séance ouverte à 20h35.

### **I. Approbation du compte-rendu du conseil syndical**

Le projet de compte-rendu de la réunion du conseil syndical du mercredi 13 novembre 2019 n'a pas été approuvé. M Godaert demande à ce que des modifications soient apportées au paragraphe traitant de l'urbanisme.

Le compte-rendu du mercredi 13 novembre sera modifié et soumis à nouveau pour approbation.

## **II. Rapport des commissions**

### **➤ Budget-Finance (Guy LOBEL)**

#### **▪ Décision modificative du budget supplémentaire 2019**

La décision modificative pour équilibrer le budget supplémentaire 2019 voté en Conseil Syndical le 13 novembre 2019 est approuvée à l'unanimité par le Conseil.

Le budget envoyé à la Préfecture prenait en compte les reste à réaliser du Budget Primitif 2019 pour un montant de 108 682,20 euros.

Le détail est voté comme suit :

- Compte 203 : -324, 00 euros
- Compte 2151 : -108 358,20 euros

#### **▪ Approbation du budget primitif 2020**

Le budget primitif 2020 établi à 2 209 610 euros est approuvé à l'unanimité par le Conseil.

#### **▪ Redevances syndicales 2020**

La commission finances propose l'augmentation de 2% de la cotisation réelle perçue en 2019. (soit 1 393 039 + 2%)

Le montant de la cotisation sera alors de 1 420 900 euros pour l'année 2020. (+ 27 861 euros)

Cette proposition est approuvée à l'unanimité par le Conseil.

#### **▪ Cotisation des propriétaires de chevaux**

La proposition de maintenir la cotisation des propriétaires de chevaux (de courses et de selle) hébergés dans les écuries du Parc, à 22 euros par an et par cheval a été approuvée à l'unanimité par le Conseil.

#### **▪ Taxe de circulation des vans**

La proposition de maintenir la taxe pour la circulation des vans empruntant les voies du Parc à 30 euros par an et par van est approuvée à l'unanimité par le Conseil.

#### **▪ Location de la salle Raymond Wagrez**

L'ASP met à disposition la salle Raymond Wagrez, 13 avenue Cuvier pour 120 euros par demi-journée.

La proposition d'augmenter le montant de la location à 150 euros par demi-journée à partir de janvier 2020 est approuvée à l'unanimité par le Conseil.

- **Location des caves du Nord au Jumping de Maisons -Laffitte**

Le jumping de Maisons-Laffitte a versé en 2019 la somme de 2700 euros pour la participation aux frais d'entretien de la carrière des caves du nord.

La proposition d'augmenter le montant de la location à 3000 euros pour l'année 2020 est approuvée à l'unanimité par le Conseil.

- **Versement des cotisations aux associations**

Les propositions de versement de cotisations aux associations citées ci-dessous sont approuvées à l'unanimité par le Conseil.

Le Patrimoine : 400 euros (il a été décidé de verser une cotisation plus importante, cette année, à l'Association Le Patrimoine dont le travail avec le SIAAP est de plus en plus important notamment avec l'accident qui a eu lieu cet été.)

L'office du tourisme : 60 euros

Yvelines environnement : 50 euros

- **Versement à la caisse de secours des sapeurs-pompiers de Maisons - Laffitte**

La proposition de maintenir pour l'année 2020 la subvention versée, soit 400 euros, à la caisse de secours des sapeurs-pompiers de Maisons-Laffitte est approuvée à l'unanimité par le Conseil.

- **Frais de mission du Président**

La proposition de maintien des frais de missions du président plafonnés à 1 000 euros pour l'année 2020 est approuvée à l'unanimité par le Conseil.

- **Frais de mission du Régisseur**

La proposition de maintien des frais de missions du Régisseur plafonnés à 1 000 euros pour l'année 2020 est approuvée à l'unanimité par le Conseil.

- **Arrêté concernant la carte bleue du Régisseur**

La décision d'ajouter un 8° à l'article 3 (délibération 2018/04) : compte 60636 vêtements de travail, afin de pouvoir renouveler la tenue des ouvriers plus facilement a été approuvée à l'unanimité par le Conseil.

➤ **Administration Générale ó Sécurité ó Juridique** (Philippe ALRIC)

▪ **Prime d'assiduité du Personnel pour l'année 2020**

Le maintien des primes d'assiduité de l'année 2019 a été voté à l'unanimité par le Conseil.

Agent de maîtrise : 2 100 euros

Conducteur poids lourd : 2 200 euros

Gardes : 2 200 euros

Cadre administratif et contremaître : 2 300 euros

Régisseur : 2 600 euros

▪ **Indemnité de secrétariat pour les réunions du conseil 2020**

La proposition de passer à 60 euros l'indemnité forfaitaire pour les travaux de secrétariat lors de réunions du conseil syndical a été approuvée à l'unanimité par le Conseil.

▪ **Prime exceptionnelle**

La proposition d'accorder une prime exceptionnelle de 1500 euros sur la paye de janvier 2020 à Madame Ségolène Bonnet, pour avoir effectué le travail de comptable pendant le congé maternité de Madame Perle Koussala, a été approuvée à l'unanimité par le Conseil.

➤ **Communication** (Nathalie GANZEL)

▪ **Point sur l'avancement du site Internet**

Aujourd'hui le projet est à l'étape du zoning des différentes pages du site. Les éléments graphiques seront prêts mi-janvier. La collaboration avec l'agence sélectionnée Search Factory se passe très bien et nous sommes à jour dans le planning.

Dans le cadre de la refonte du site internet, il est prévu d'ajouter une carte interactive sur laquelle figureront tous les points d'intérêt du Parc. Les différentes idées de chacun seront les bienvenues.

Rappel : Les rapporteurs de commission doivent travailler sur leur rapport d'activités 2019, une relance sera faite après les fêtes.

➤ **Urbanisme** (Sandra TA-NGOC)

RAS

➤ **Voirie et circulation** (François LEJEALLE)

▪ **Sens-Interdit et panneaux « STOP »**

Le sens-interdit avenue Lesage et les différents panneaux « STOP » placés dans le Parc, sont en place depuis ce jour mercredi 18 décembre.

Une réflexion est en cours concernant la voie cyclable à l'entrée du Parc, afin qu'elle soit reliée au centre.

➤ **Espaces verts** (Christian MARC)

RAS

➤ **Développement Durable et Environnement** (Joel CREVOISIER)

Une relance de la communication concernant les Points Stop est prévue.

Concernant le projet de ruches dans la Parc, le cahier des charges est à affiner.

Concernant le projet « voie verte », une avenue fermée à la circulation un jour donné, la discussion sera relancée après les élections.

Le projet de lutte contre les oiseaux nuisibles avec les fauconniers a été abandonné car trop coûteux, des pièges physiques paraissent plus adaptés.

Une affiche sera réalisée afin de communiquer sur la prévention des infections à tiques.

Concernant l'accident du SIAAP, l'évènement est suivi par la Commission Environnement / DD. La communication sera à préciser pour l'Assemblée Générale prévue au mois de mars prochain.

➤ **Activités hippiques** (Jean-Jacques CHIOZZI)

▪ **Elections à France Galop**

Edouard de Rothschild a été réélu Président.  
Pas de changement concernant nos interlocuteurs.

▪ **Travaux sur le centre d'entraînement**

Les travaux avancent bien et nous allons avoir un magnifique centre d'entraînement.

**III ó Divers**

▪ **Dates des prochaines réunions**

- **Bureau : mercredi 15 janvier, 20h30**, salle Raymond Wagrez
- **Conseil syndical : mercredi 29 janvier, 20h30**, salle Raymond Wagrez
- **Date proposée concernant la réunion avec les syndicats du Lys de Chantilly : le mercredi 15 janvier, 19h**, salle Raymond Wagrez

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h50.

Le Président

**François Lejealle**